

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NYAMBAKA

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS



Tel : 699 00 25 98/ 675 0191 91
Email : comunedenyambaka@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NYAMBAKA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
OF PUBLIC CONTRACTS

**DÉCISION MUNICIPALE N° 14/DM/CNY/SG/SIGAMP/2026 DU 18/06/2026
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXECUTION DE PROJET
FINANCE DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE A LA PLACE DES FETES DE
NYAMBAKA, FINANCEMENT BIP/MINEPAT, EXERCICE 2026**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NYAMBAKA

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi N°2024/020 du 23 Décembre 2024 portant fiscalité locale
Vu le décret N° 2007/115 du 23 Avril 2007 portant création des Communes ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2024/758 du 18 janvier 2024 portant nomination des préfets ;
Vu l'Arrêté n°0204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté N°000015/A/MINDDEVEL du 03/03/2020 constatant l'élection de Monsieur **ABBO Oumarou** en qualité de Maire de la Commune de Nyambaka et de ses Adjoints ;
Vu La Circulaire n°0001879/C/MINFI du 31 Décembre 2025 relatives à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026 ;
Considérant la Lettre N°00984-26/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ASH/AE du 09/02/2026 autorisant le gré à Gré ;
Considérant l'avis de consultation N°01/DC/CNY/SG/CIPM/2026 du 16/02/2026 ;
Considérant la note de service N°01/NS/CNY/SG/2026 du 02/03/2026 portant désignation des membres de la commission Ad Hoc
Considérant le rapport de la Commission Ad Hoc du 06/03/2026 pour l'examen des offres relatives à l'avis de consultation N°01/DC/CNY/SG/CIPM/2026 du 16/02/2026 ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Ad Hoc du 06/03/2026 ;
Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1^{er} : En accord avec les conditions de mise en concurrence présentées dans le Dossier de Consultation, Le Marché relatif au projet ci-dessous est attribué au soumissionnaire ci-après :

REFERENCE	INTITULE PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT FCFA	DELAIS
N°03/DC/CNY/SG/C IPM/2026 du 29/05/2026 suivant autorisation de Gré à	Travaux de construction d'une tribune à la place des fêtes de Nyambaka	ETS NGATGAOWMA B.P. : 330 Ngaoundéré	HT : 41 920 335 TTC: 49 989 999	4 mois

Gré N°03452- 26/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMBEC/NC du 13/05/2026		Tel : 679 19 85 81/ 696 19 42 70		
---	--	-------------------------------------	--	--

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera après signature par le Maire.

Nyambaka, le 18/06/2026

**LE MAIRE,
(Maitre d'Ouvrage)**

Ampliation

- ARMP/AD
- DDMINMAP/VINA
- CIPM/CNY
- Intéressés
- Affichage
- Chrono/Archives



Ibo Oumali
Le Maire de la Commune
de Nyambaka

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NYAMBAKA

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS



Tel : 699 00 25 98/ 675 0191 91
Email : comunedenyambaka@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ADAMAOUA REGION

VINA DIVISION

NYAMBAKA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
OF PUBLIC CONTRACTS

COMMUNIQUE N° 08/C/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2026 DU 18/06/2026

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Maitre d'Ouvrage communique, le projet ci-dessous, financé par le BIP/MINEPAT, exercice 2026 est attribué à l'entreprise ci-après :

REFERENCE	INTITULE PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT FCFA	DELAI S
N°03/DC/CNY/SG/ CIPM/2026 du 29/05/2026 suivant autorisation de Gré à Gré N°03452- 26/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMBEC/NC du 13/05/2026	Travaux de construction d'une tribune à la place des fêtes de Nyambaka	ETS NGATGAOWMA B.P. : 330 Ngaoundéré Tel : 679 19 85 81/ 696 19 42 70	HT : 41 920 335 TTC: 49 989 999	4 mois

Le Prestataire a présenté des offres conformes pour l'essentiel à l'issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Nyambaka pour la finalisation du contrat y relatifs et signature.

Nyambaka, le 18/06/2026

Le Maire

Ampliation

- ARMP/AD
- DDMINMAP/VINA
- CIPM/CNY
- Intéressé
- Affichage
- Chrono/Archives



Elbo Oumati
Le Maire de la Commune
de Nyambaka